

CHARGE DE L'ENTRETIEN ROUTIER (h/f) #182

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=182&id_origin=0



Limite de candidature	15-11-2026
Mise à jour	14-01-2025
Service	DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS > ARRONDISSEMENT M...
Localisation	MARSEILLE
Contrat	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	Chargé de l'entretien routier (h/f)
Date de fin	15-11-2026
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Techniciens territoriaux
Grade	Technicien, Technicien Principal De 1Ere Classe, Technicien Principal De 2Eme Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique du Chef du SEER :

- Animation de la politique d'entretien routier
- Proposition d'organisation et de coordination des tâches d'entretien
- Suivi des demandes de subventions

Et toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et à son champs d'intervention

ACTIVITES :

- Participer à l'élaboration et au suivi des divers programmes de travaux
- Recueillir et synthétiser les propositions de programmes annuels des chefs de centre et suivi de l'exécution
- Participer à la définition des politiques d'entretien routier et à leur évolution.
- Avis sur projet des communes et autres collectivités

Profil recherché

- Connaissance des normes routières et techniques, du code de la voirie routière, de la sécurité routière, des méthodes et réglementations applicables en matière de la viabilité
- Connaissance des outils informatiques sur la gestion et la comptabilité
- Connaissance des procédures sur les marchés publics
- Autonomie, capacité d'initiative et d'organisation
- Travailler en équipe en essayant de mettre en place une stratégie cohérente et uniforme



DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

chacun.

CHARGE DE L'ENTRETIEN ROUTIER (h/f) #182

https://recrutement.departement13.fr/front-jobs-detail.html?id_job=182&id_origin=0

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental (prise en charge de 75%)

Une solution de covoiturage est proposée via l'application KAROS pour faciliter vos trajets domicile- travail

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux.